

ARRÊTE ACCORDANT UN PERMIS DE CONSTRUIRE
Délivré au nom de la Commune

DESCRIPTION DE LA DEMANDE D'AUTORISATION		Dossier n° PC0120422500001
Déposée le : 04/03/2025	Dépôt affiché le : 04/03/2025	Complet le : 04/03/2025
Par : Monsieur ISABEY FABRICE		Surface de plancher créée : 30 m ² DESTINATION : Habitation
Demeurant à :	RIBOU 12400 CALMELS ET LE VIALA	
Pour :	Construction d'un abri de jardin et d'un carport pour 2 voitures	
Sur un terrain sis :	RIBOU 12400 CALMELS ET LE VIALA	
Cadastré :	AK-0364, AK-0369, AK-0021	

La Maire de CALMELS ET LE VIALA,

Vu le code de l'urbanisme ;
Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 21 septembre 2021, sa modification simplifiée n°1 approuvée par délibération intercommunale en date du 09 novembre 2023 et sa modification simplifiée n°2 approuvée par délibération intercommunale en date du 17 décembre 2024 ;
Vu la demande de permis de construire susvisée ;

ARRÊTE

Article Unique

Le permis de construire est accordé.

Fait à CALMELS ET LE VIALA, le

La Maire

Anne-Marie CONSTANS

18 MARS 2025

